

- établir et répondre aux besoins de formation et de supervision nécessaires au bon fonctionnement de l'équipe.

b) Le projet avec ses perspectives d'avenir

Le projet, avec sa flexibilité, doit, dans la mesure des moyens mis à disposition, rester ouvert aux besoins changeant et pouvoir proposer des alternatives nouvelles selon les demandes.

Par exemple, nous pouvons imaginer:

- L'accompagnement d'adultes ayant déjà leur appartement ou dont la demande de prise en charge vient directement du milieu familial, c'est à dire avant un passage en foyer.
- Demandes de jeunes adultes travaillant dans nos ateliers.
- Une plus grande collaboration avec le milieu social ordinaire, les administrations locales et les services sociaux du secteur (abaissement des barrières sociales).

- Apporter des réponses à une demande de formation continue pour les personnes handicapées.

- Mise en place d'une structure permettant le contact entre les résidents en milieu ouvert, ou facilitant l'organisation des loisirs (problème de l'isolement).

c) Le projet avec ses limites

Il est évident que tout ce qui concerne l'avenir du projet est étroitement fonction de certaines limites qui pourront apparaître:

- les moyens matériels et structurels mis en oeuvre;
- le nombre et les compétences du personnel de l'équipe;
- les capacités adaptatives et les demandes de la clientèle.

Raymond Ceccotto

Conclusions

Concept d'autonomie pour les personnes handicapées mentales et psychiques ainsi que pour les polyhandicapés. Réflexions de la visite commune au Grand-Duché de Luxembourg du 15 au 17 novembre 1989. (présentées le 6 décembre 1989 à Bruxelles dans le cadre du Séminaire HELIOS "Transition de la vie protégée à la vie autonome")

I) Contenu des différentes interventions

Il prendrait trop de temps d'exposer, même en résumé, les interventions faites lors de ces trois journées (14 exposés).

Je me contenterai de regrouper les énoncés les plus importantes autour de 5 pôles principaux.

A) L'autonomie

- concept évolutif;
- qui doit être défini par tous les "acteurs" impliqués;
- il faut préparer le terrain progressivement;
- créer des possibilités qui permettent de faire l'expérience de l'autonomie;
- tenir compte de l'individu.